

Bien conduire la fertilisation du Grenache

Fumure de fond ou fumure d'entretien, la gestion de la fertilisation

du Grenache doit tenir compte des particularités de ce cépage.

La fumure de fond, mise en œuvre avant la plantation, a pour but de rééquilibrer les niveaux d'éléments minéraux et organiques dans le sol.

Ce n'est pas une pratique généralisable et les apports systématiques ne sont pas nécessaires, surtout quand il s'agit d'une replantation vigne sur vigne qui a reçu de fréquents apports annuels. Pour cela, le type et les niveaux des éventuels apports ne peuvent être pilotés que sur la base d'une analyse de sol.

La fumure de fond sera donc raisonnée par rapport au type de sol plutôt qu'au cépage.

Une fumure d'entretien très étudiée

● Attention aux excès d'azote

L'azote, indispensable à la croissance et au développement de la vigne, risque très vite d'accroître vigueur et rendement dans des proportions telles que la qualité de la récolte sera altérée.

La qualité du Grenache est particulièrement dépendante de la vigueur. Le moindre excès de vigueur sanctionne immédiatement le potentiel qualitatif du raisin: baisse de l'intensité colorante et de la structure.

Dans la quasi totalité des parcelles, les niveaux de matière organique du sol sont suffisants pour subvenir aux besoins en azote du Grenache. En règle générale, tout apport azoté est donc à proscrire. Les apports d'azote ne se justifient que lorsque la carence effective est constatée, au travers d'une évaluation du niveau de vigueur des souches.

Seules quelques très rares exceptions, dans certains types de sols où la vigne exprime une très faible vigueur, justifient donc un apport d'un maximum de 30 unités d'azote.

● Des besoins en calcium

seulement sur sols acides

En sol calcaire (la plupart des sols des Côtes du Rhône méridionales, Côtes du Ventoux et Côtes du Lubéron), les teneurs naturelles du sol sont largement suffisantes (voire excessives) pour assurer une bonne alimentation du Grenache. Dans ces sols tout apport est inutile.

En sol acide (secteurs des Costières de Nîmes et Côtes du Rhône septentrionales) des apports de calcium peuvent être nécessaires. Ils seront réalisés par le biais de chaulages: 1 à 4 tonnes selon le niveau d'acidité.

	K foliaire faible	K foliaire normal	K foliaire fort
Mg foliaire faible	K= 30 - 60 Mg= 80 + pulvérisations foliaires	K= 0 Mg= 80 + pulvérisations foliaires	K= 0 Mg= 80 + pulvérisations foliaires
Mg foliaire normal	K= 80 Mg= 0 - 20	K= 0 - 60 Mg= 0 - 20	K= 0 Mg= 0 - 20
Mg foliaire fort	K= 120 Mg= 0	K= 0 - 60 Mg= 0	K= 0 Mg= 0

Source : Techniciens de CA 26, 84, 30 et SGVRCRDR

Préconisations pour la fumure d'entretien en potassium et en magnésium (exprimées en unités/hectare)

Tableau 1 Les fumures potassique et magnésienne d'entretien seront toujours gérées ensemble et pilotées par analyse foliaire.

- Des apports en phosphore selon le type de sol
Le Grenache, comme tout autre cépage, a de faibles besoins en phosphore. Certains sols de la région sont naturellement riches en phosphore et ne nécessitent pas d'apports (ex. : sols issus de dépôts coralliens comme les "Lauzes" à Tavel, anciennes mines des phosphates). Ailleurs, la fertilisation d'entretien sera pilotée par l'analyse foliaire (appelé aussi : diagnostic foliaire). Si les niveaux foliaires sont normaux ou élevés : pas d'apport nécessaire. Si les niveaux des feuilles sont faibles : 30 unités de phosphore.

- Fumures potassique et magnésienne toujours gérées ensemble
Le potassium et le magnésium doivent être gérés ensemble du fait du fort antagonisme entre eux : des niveaux élevés de potassium dans les sols risquent de bloquer l'absorption du magnésium. Aujourd'hui, la difficulté majeure de la fertilisation d'entretien est d'atteindre l'équilibre optimum entre ces deux éléments. Le diagnostic foliaire est la méthode la plus pertinente pour appréhender cet équilibre.

Le Grenache présente des particularités marquées vis-à-vis de ces deux éléments (figure 1) : fortes teneurs en potassium dans les feuilles, d'où une tendance à manifester des carences magnésiennes. Comme pour les autres éléments minéraux, il existe des sols naturellement riches en magnésium (ex. : marnes de St. Hilaire d'Ozilhan, trias de Beaumes de Venise...). Dans ces sols, l'équilibre d'alimentation potassium-magnésium est relativement facile à atteindre.

Les sols riches en potassium, dans notre région, sont la plupart du temps liés à des parcelles avec un long historique viticole et sont le résultat de forts apports réguliers d'engrais potassiques par des générations de vignerons. Cela explique la grande fréquence d'apparition de carences en magnésium sur le Grenache.

Ces excès potassiques ont des conséquences néfastes sur la qualité du Grenache, notamment sur l'acidité des vins.

Le tableau 1 présente les préconisations pour piloter simultanément la fertilisation potassique et magnésienne.

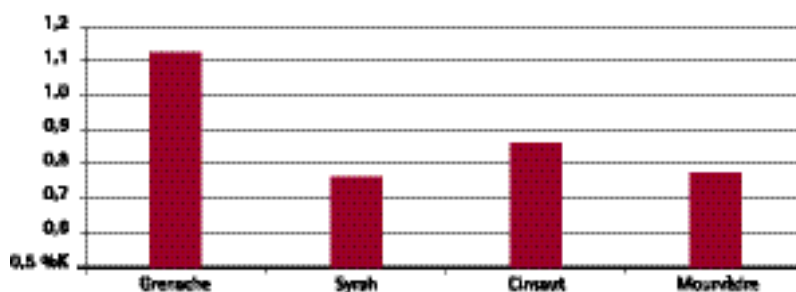
Le Potassium peut être appliqué sous forme de sulfate (plus cher) ou de chlorure. Ce dernier est à éviter sur les sols présentant des risques de salant.

Le Magnésium est apporté comme engrais magnésien (sous forme de sulfate de magnésium "kiesérite", par exemple) pour les sols calcaires ou comme amendement calco-magnésien si le sol est acide (Dolomies). Le "patentkali" peut être intéressant dans des cas bien précis de sols déficitaires simultanément en potassium et magnésium.

Les corrections par pulvérisations foliaires sont à réserver pour atténuer temporairement les effets annuels d'une carence violente. Pour une correction efficace et durable, les apports au sol sont indispensables.



La qualité du Grenache est particulièrement dépendante de la vigueur.



Teneurs en potassium dans les limbes (valeurs moyennes depuis 1993)

Le Grenache présente des niveaux potassiques foliaires plus élevés que d'autres cépages

Figure 1